



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Les victimes du franquisme : une question toujours brûlante

Yannik van Praag
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Décembre 2019

Près de 45 ans après la mort de Franco, les fantômes de la dictature sont toujours bien présents en Espagne. La tempête politicomédiatique qui a accompagné l'exhumation de la dépouille du « Caudillo » du Valle de los Caídos au mois d'octobre dernier n'est que l'expression la plus ostensible des profondes divisions qui traversent le pays à propos de son passé. La guerre civile et le franquisme restent des sujets éminemment sensibles, sinon tabous. Depuis la loi d'amnistie (1977) votée lors du retour à la démocratie, l'histoire des vaincus est autant un monstre du Loch Ness qu'un champ de bataille culturel et politique. Après leur victoire militaire en 1939, les nationalistes ont construit leur récit, celui des

républicains a été enfoui. Alors qu'après 1945, les Alliés rendaient hommage aux victimes des fascismes, l'Espagne enterrait tout souvenir positif de l'expérience républicaine et imposait l'oubli de ceux qui s'étaient battus pour la défendre. Depuis le retour à la démocratie, la question de la « récupération de la mémoire » est porteuse des clivages les plus brutaux de la société espagnole, que ce soit au

niveau politique, académique ou de la société civile.



La question des victimes du franquisme par le dessinateur Eniko (vers 2010)

L'ASBL Ami, Entends-tu ? a organisé un voyage d'études dans les Asturies consacré à la mémoire de la Guerre d'Espagne en septembre de cette année. Sept jours de rencontres et de découvertes intenses, passionnantes, émouvantes. Le voyage était conçu pour appréhender la guerre civile et ses conséquences sous un maximum de prismes, qu'ils soient politiques, militaires, sociaux ou économiques, à travers des lieux particulièrement emblématiques : prison, mine, village ouvrier, églises, cimetières, mémoriaux, etc. De la côte aux montagnes, des centres-villes à la campagne, il s'agissait de tenter de saisir le conflit dans toute sa complexité en se rendant sur les lieux où il s'était déroulé.

Un moment particulièrement révélateur des fractures qui déchirent encore le pays fut la visite du siège et des laboratoires de l'Association pour la récupération de la mémoire historique (ARMH) au sein de l'université de Ponferrada dans la province de León. Nous y avons reçu un accueil chaleureux et attentif d'une petite délégation menée par Marcos Gonzales, vice-président, et Tere Rivas, secrétaire générale. L'association est née à la suite de l'exhumation,

dans le village de Priaranza del Bierzo (province de León), en octobre 2000, d'une fosse commune dans laquelle se trouvaient les restes de treize civils républicains assassinés par des phalangistes en octobre 1936. Depuis, l'association s'est structurée à travers le pays regroupant des milliers de membres et travailleurs bénévoles. L'ampleur du travail est colossale : près de 2 500 fosses ont été répertoriées sur l'ensemble du territoire espagnol. Impossible d'évaluer précisément combien de corps y sont enfouis. En 2008, le juge Garzón estimait leur nombre à 115 000. Cependant, l'ARMH ne bénéficie pas d'aide de l'État. Elle a reçu, entre 2007¹ et 2011 (gouvernements Zapatero) une subvention oscillant entre 45 000 € et 60 000 €, mais ces aides ont été supprimées avec le retour de la droite au pouvoir, des sommes par ailleurs dérisoires par rapport aux besoins nécessaires. Le travail de l'ARMH repose donc essentiellement sur les dons, les cotisations, ses équipes de bénévoles et sur le savoir et le savoir-faire de chacun : archéologues, médecins, juristes, historiens, anthropologues, documentalistes, étudiants, etc. Globalement, l'ARMH comptabilise approximativement 400 demandes par an d'ouvertures de dossiers et une centaine de demandes d'information par mois. Plus de 150 fosses ont été exhumées depuis 2000.



Le siège de l'ARMH à Ponferrada (León) se trouve rue de la Mémoire historique, rebaptisée ainsi par suite du vote de la loi de 2007.

Si la démarche de l'association s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large², son but premier est de rendre les corps aux familles des victimes afin qu'elles puissent faire leur deuil et le gérer selon leur choix. Les recherches ne sont entreprises qu'à la suite de demandes émises par les familles et sur base des informations qu'elles fournissent. Un principe clé est que les familles ne paient rien. Pour l'ARMH, il s'agit d'une démarche collective, suppléant à l'absence de l'État.

Chaque histoire est différente et débouche sur une enquête distincte. En amont, il y a l'écoute du récit familial, le travail en archives, la récolte éventuelle de témoignages de personnes qui ont vécu ou entendu parler des événements sur place. C'est ainsi que commence le travail d'investigation et qu'un dossier est constitué. Les fosses où sont enfouis les corps peuvent se trouver dans des lieux les plus divers : au bord des routes, dans la montagne, dans les cimetières, parfois même dans la maison de la victime. Quand le lieu est identifié, une équipe de volontaires se rend sur place pour tenter de déterminer l'endroit exact où se trouvent le ou les corps, utilisant l'ensemble des données récoltées et éventuellement des détecteurs de métaux. Si les recherches sont couronnées de succès, la fouille est lancée, un travail

¹ L'année du vote de la loi sur la mémoire historique (Ley de Memoria Histórica), officiellement appelée Loi de reconnaissance et d'extension des droits et de rétablissement des moyens en faveur de ceux qui ont souffert de persécution ou de violence durant la guerre civile et la dictature, qui condamnait le franquisme et reconnaissait les victimes de la dictature.

² Voir les dix revendications pour la mémoire historique : <https://memoriahistorica.org.es/quest-ce-que-lassociation-pour-la-recuperation-de-la-memoire-historique-armh-2000-2012/>, consulté le 10 décembre 2019.

scientifique et minutieux, où chaque corps trouvé est numéroté et où sont relevés les signes évidents de violence. Un prélèvement ADN est également effectué. À chaque exhumation, l'ARMH avertit la police. Les exhumations sont entièrement publiques, quiconque peut venir. Dès qu'il y a concordance entre le prélèvement ADN et un membre de la famille, celle-ci est prévenue. Elle peut alors entreprendre l'organisation d'une cérémonie et faire dresser un acte civil. Les lieux de sépulture sont désormais choisis par les familles et non plus par les assassins. Un élément important pour l'ARMH est qu'il est particulièrement malaisé pour les élus locaux de ne pas se manifester. Cette forme de reconnaissance officielle participe aussi au travail de mémoire. La mémoire personnelle, familiale devient alors mémoire publique. À ce propos, nos hôtes de Ponferrada insistent sur le fait que les clivages au niveau national ne reflètent pas toujours la réalité locale. Ils nous parlent de maires issus du Parti populaire (droite) qui ont accompagné de façon très digne les exhumations et les cérémonies. Par ailleurs, des corps trouvés restant dans certains cas encore inconnus, la publicité autour de l'exhumation a permis d'obtenir de nouvelles informations et d'identifier certaines victimes.

Carlos, un mineur retraité, membre bénévole de l'ARMH, nous parle de son histoire personnelle. Il a grandi en n'osant pas poser de questions au sujet de son grand-père et de son grand-oncle, dont il savait pourtant qu'ils avaient disparu pendant la guerre civile. Il sait aujourd'hui que leurs corps se trouvent probablement sous une route où il n'est pas question d'entreprendre des fouilles. Il déclare avoir fait son deuil et vouloir être le petit-fils de tous les autres. Son expérience de mineur est précieuse au sein de l'association. Il sait ce que creuser et étançonner veulent dire.

Il y a globalement trois groupes de personnes qui font appel à l'ARMH pour lancer des recherches : les familles directes, les petits-enfants ou membres de la famille élargie, des personnes plus éloignées familialement, mais qui se sentent liées à la disparition pour une raison ou une autre. Par ailleurs, au fil de la guerre civile – ainsi qu'après –, le mode opératoire des crimes a beaucoup varié, d'assassinats purs et simples aux exécutions décidées par des tribunaux militaires qui assuraient une justice expéditive dans un semblant de légalité. Quand la mort est totalement extrajudiciaire, la réussite de l'enquête dépendra en grande partie de la validité des témoignages. S'il y a eu un tribunal militaire, les recherches se révèlent parfois plus aisées. Quoi qu'il en soit, même quand les sources sont nombreuses, il est rare d'être certain à 100 % de trouver ce que l'on cherche avant de creuser. Aux difficultés propres à la recherche, il faut ajouter celles légales et administratives. Il n'existe pas de cadre juridique clair pour ouvrir une fosse et les démarches s'avèrent parfois un chemin de croix. Il faut aussi l'accord du propriétaire du terrain, qui peut être privé, communal, départemental, paroissial, etc. L'ARMH essuie cependant peu de refus.

Convaincus qu'on ne peut construire l'avenir sur l'oubli, les membres de l'association sont occupés à écrire collectivement un pan d'histoire refoulé. Il s'agit d'un travail titanesque accompli par des milliers de bénévoles répartis à travers toute l'Espagne. L'équipe qui nous a accueillis a insisté longuement sur le manque de soutien et de considération que l'ARMH reçoit des pouvoirs publics. Elle suscite plus d'intérêt à l'étranger qu'en Espagne où elle est accusée de vouloir raviver de « vieilles blessures ». Fait étonnant : parmi les donateurs, on trouve EL&IT, un syndicat norvégien d'électriciens lié historiquement aux Brigades internationales. Pour celui-ci, cette contribution est un acte politique, les fosses communes sont l'une des pires faces du fascisme qui doit être connue.

La fosse commune du cimetière de San Salvador

Lors de notre court séjour dans les Asturies, nous nous sommes arrêtés à plusieurs reprises, au bord de routes parfois très isolées, où des stèles rappellent l'existence de fosses communes. Certaines d'entre elles ont été vandalisées. Nos guides nous expliquent que c'est monnaie courante, preuve supplémentaire d'un passé qui ne passe pas.

Parmi les milliers de fosses recensées à travers toute l'Espagne, la grande majorité n'a pas été fouillée. Certaines contiennent quelques corps, d'autres beaucoup plus. L'une des plus importantes du pays se trouve à la périphérie d'Oviedo, dans le cimetière de San Salvador. 1 316 personnes y sont enterrées, tuées entre 1937 (année de la chute du front républicain dans les Asturies) et 1952 (dont des maquisards encore actifs après 1945). L'ensemble est mémorialisé : un monument dû au sculpteur Fernando Alba se tient en son centre et les noms des victimes connues gravés dans la pierre sur tout son contour. Fait tout à fait unique, une



liste manuscrite existe, presque exhaustive. Elle a été tenue et mise à jour par un aumônier de la paroisse.

Carmen Garcia, professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Oviedo, spécialiste du franquisme, a utilisé cette liste, de nombreuses interviews et un important travail en archives pour identifier la presque totalité des corps qui s'y trouvent. Lors de l'exposé qu'elle nous tient devant le mémorial, elle nous fait part des difficultés et des tabous rencontrés lors de ses recherches commencées dans les années 1980.

Avec la fosse d'Oviedo, Carmen Garcia nous confronte à un point de vue différent de celui défendu par les membres de l'ARMH. La fosse est la preuve du délit. Si l'on exhume, on fait disparaître celle-ci. Ceux qui y reposent se sont battus ensemble et ils sont morts ensemble. Les familles peuvent venir s'y recueillir. Si Carmen Garcia exprime sa perplexité à propos des exhumations – qui dans le cas du cimetière de San Salvador ne sont pas demandées par les familles –, elle juge essentiel que les fosses soient répertoriées, mémorialisées et qu'un travail historique soit mené pour chacune d'elles.

Au-delà de la question du deuil des familles victimes de la répression franquiste, comment normaliser la question de la mémoire historique en Espagne ? Comment éviter la confrontation chaque fois que le sujet est abordé ? De quoi est-il question : ouvrir de vieilles blessures ou les fermer définitivement ? Pour que cela soit possible, n'est-il pas nécessaire que l'histoire de la dictature puisse être regardée en face, sans tabous ?



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.